

Des panneaux pour protéger les crapauds !

Dans le cadre du projet de territoire Plateau des Bornes, l'enquête participative sur les corridors écologiques, réalisée en 2015 et 2016 auprès des habitants de 5 communes du plateau (Groisy, Villy-le-Bouveret, Arbusigny, Vovray-en-Bornes, Pers-Jussy), a permis d'identifier plusieurs secteurs à enjeux : voies de traversée de la grande faune (chevreuils, sangliers...), points d'écrasements de la petite faune (hérissons, écureuils, amphibiens...)



A Pers-Jussy, le secteur du Châble est concerné par des écrasements de crapauds communs lors de leur migration entre zone de repos hivernal et lieu de reproduction. Le suivi réalisé en 2017 sur le secteur a permis de comptabiliser en un mois une trentaine de crapauds communs écrasés (donc probablement bien plus en tenant compte des animaux non détectés et des individus disparaissant rapidement sous les roues des véhicules ou dans le bec des oiseaux nécrophages) sur un linéaire routier global d'environ 600 m (300 m pour la D102 et 300 m pour la route du Châble).

Cette année, au cours des mois de mars et d'avril, les deux tronçons seront donc équipés de panneaux spécifiques « *traversée d'amphibiens* » afin d'inciter les automobilistes à plus de vigilance et à ralentir leur vitesse.



Ces petits gestes éco-citoyens permettront à tout un chacun de contribuer à la préservation de la biodiversité du Plateau des Bornes.